

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du MERCREDI 9 AVRIL 2025 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 9 AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIES Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Excusés :

M. VALERO Jean-Michel pouvoir à M. GALABERT Vivian.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à Mme DERRAMOND Laurence.
M. VIDAL Jean-Christophe pouvoir à Mme BARRAULT Simone.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme COTTET Aurélie.
M. GEORGES Raymond.
M. MONTOY Alain.

Monsieur Christian AMELING a été désigné secrétaire de séance.

2025.20 OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS.

Mme ALBERTI-DEFFIS, Mme TABANON, Mme FERRAND et Mme DERRAMOND ne prennent pas part au vote.

VOTE : 21 Pour.

Mes Chers Collègues,

I. Exposé des motifs :

La commune de Bon Rencontre soutient activement le mouvement associatif local, en raison de l'utilité sociale qu'il assure auprès des Bon-Encontrais. Ce soutien se décline par l'attribution de subventions, mais aussi par un soutien logistique important (mise à disposition gracieuse de salles communales avec consommation de fluides comprise, mise à disposition gracieuse d'installations sportives de qualité, prêt et mise à disposition de matériel, participation des services municipaux à la bonne organisation de manifestations, prestations de conseil de notre guichet unique dédié aux associations...).

Les ressources des associations proviennent des cotisations de leurs membres et éventuellement, de dons, de libéralités, d'appels à la générosité publique. L'octroi de subventions aux associations est soumis à approbation du Conseil Municipal.

Les Commissions Communales en charge des associations (Culture, Sport, Social, Education, Animation) se sont réunies respectivement (Jeunesse - Affaires scolaires - Petite enfance : 4 mars 2025, Cohésion Sociale : 4 mars 2025, Animations Locales : 25 février 2025, Sport et Culture : 27 février 2025), pour étudier les différentes demandes et pour émettre des propositions qui ont été présentées en Bureau, récapitulées ci-dessous.

Etant précisé, que les crédits afférents à ces dépenses sont prévus au Budget Primitif 2025 (article 65748), section de fonctionnement.

Il sera procédé au versement intégral de ces subventions dès le vote du Conseil Municipal, à l'exception des aides financières pour les associations Musiquenvie, RCBB et Crèche Histoires d'Enfants pour lesquelles, un premier acompte de 50% sur la base de la subvention N-1 sera mandaté.

Il sera procédé au versement du solde de la subvention pour ces trois associations, qui sera conditionné par les objectifs obtenus, la présentation d'un rapport moral et financier et l'utilisation des fonds attribués, au dernier trimestre de l'année 2025.

Je vous propose de vous prononcer favorablement sur les subventions suivantes :

CULTURE	
A LIVRE OUVERT	300 €
A LIVRE OUVERT - POLAR	14 000 €
COMITE DE JUMELAGE CARABANE	1 125 €
COMITE DE JUMELAGE REGGIOLO	1 500 €
DES CHIFFRES ET DES LETTRES	200 €
GROUPE VOCAL ANDANTE	700 €
IMAGES NOUVELLES	600 €
TROUPE DE LA DAME BLANCHE (Location local)	7 700 €
MUSIQUENVIE	25 644 €
TOTAL	51 769 €
EDUCATION	

CIBEMM	500 €
SOCIETE DES SCIENCES	100 €
HISTOIRE D'ENFANT	51 400 €
TOTAL	52 000 €
SPORTS	
CABBE	2000 €
CABE 47	800 €
CYCLO CLUB	500 €
GOLF	5 000 €
GYM D'ENTRETIEN	550 €
INDIAN'S BASEBALL	5 000 €
PETANQUE LES BLEUETS	550 €
RCBB	28 400 €
SABBE	1 350 €
SOCIETE DE CHASSE	400 €
TCBE	3 500 €
V3B	3 500 €
FIGHT CLUB 47	2 000 €
VTT DE L'AGENAIS	450 €
TOTAL	54 000 €
SOCIAL	
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ASSAD	3 500 €
CLUB DE LA BONNE RENCONTRE	2 500 €

RESTOS DU COEUR	1 000 €
SECOURS POPULAIRE	800 €
TOTAL	8 300 €
ANIMATION	
PLAINE DU LEVANT	700 €
LES AMIS DE STE RADEGONDE	500 €
LES FADAS DE LA MUSIQUE	250 €
TOTAL	1 450 €

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
 A l'unanimité**

DECIDE d'octroyer les subventions ci-dessous aux associations :

CULTURE	
A LIVRE OUVERT	300 €
A LIVRE OUVERT - POLAR	14 000 €
COMITE DE JUMELAGE CARABANE	1 125 €
COMITE DE JUMELAGE REGGIOLO	1 500 €
DES CHIFFRES ET DES LETTRES	200 €
GROUPE VOCAL ANDANTE	700 €
IMAGES NOUVELLES	600 €
TROUPE DE LA DAME BLANCHE (Location local)	7 700 €
MUSIQUENVIE	25 644 €
TOTAL	51 769 €

EDUCATION	
CIBEMM	500 €
SOCIETE DES SCIENCES	100 €
HISTOIRE D'ENFANT	51 400 €
TOTAL	52 000 €
SPORTS	
CABBE	2000 €
CABE 47	800 €
CYCLO CLUB	500 €
GOLF	5 000 €
GYM D'ENTRETIEN	550 €
INDIAN'S BASEBALL	5 000 €
PETANQUE LES BLEUETS	550 €
RCBB	28 400 €
SABBE	1 350 €
SOCIETE DE CHASSE	400 €
TCBE	3 500 €
V3B	3 500 €
FIGHT CLUB 47	2 000 €
VTT DE L'AGENAIS	450 €
TOTAL	54 000 €
SOCIAL	
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ASSAD	3 500 €

CLUB DE LA BONNE RENCONTRE	2 500 €
RESTOS DU COEUR	1 000 €
SECOURS POPULAIRE	800 €
TOTAL	8 300 €
ANIMATION	
PLAINE DU LEVANT	700 €
LES AMIS DE STE RADEGONDE	500 €
LES FADAS DE LA MUSIQUE	250 €
TOTAL	1 450 €

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal

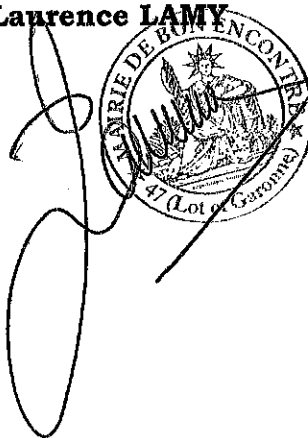
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le 15 avril 2025

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,

Laurence LAMY



Le secrétaire de séance,

Christian AMELING

